



Non à la mise au pas des personnels administratifs



Nous ne briserons pas la grève !

Depuis la mi-janvier, le ministère impose dans les Lycées généraux et technologiques la tenue des épreuves communes de contrôle continu (E3C). Ces examens qui découlent de la réforme du baccalauréat et le remettent en cause, se déroulent dans des conditions d'impréparation et de désorganisation jamais connues.

Depuis plusieurs mois pourtant les organisations syndicales alertent sur les difficultés prévisibles quant à ces épreuves.

Et de fait, ces problèmes s'accumulent : organisation, ouverture tardive de banque nationale de sujets (BNS), disparité du déroulement des examens entre établissements remettant en cause le principe d'égalité entre élèves, soucis d'organisation des corrections, improvisation totale quant à l'évaluation.

Face à l'intransigeance du ministre, tous ces désordres ont amené nos collègues enseignant-es à se mettre en grève marquant ainsi leur refus d'une réforme aberrante et inique.

Face à ce droit légitime, le ministre entend passer en force et coûte que coûte aller au bout d'un examen qui est d'ores et déjà un échec en appelant les personnels administratifs à assurer la surveillance des épreuves.

Que dit le texte ?

Oui, la circulaire du 3 avril 2012 précise que : « *le chef de centre désigne les surveillants parmi le personnel enseignant de l'établissement, centre d'examen. Il peut, toutefois, compléter les équipes de surveillants par des professeurs échangés avec un établissement voisin ou, à titre exceptionnel, par tout personnel relevant de l'Éducation nationale* ».

Mais le texte est clair, **il s'agit de compléter et non de remplacer**. En utilisant un personnel compétent et formé à d'autres missions, notre employeur nous méprise en nous considérant comme de vulgaires supplétifs. N'espérez pas d'indemnité supplémentaire ou de récupération-horaire. Nous sommes des personnels dans l'ombre et nous y resterons si nous ne bougeons pas, si nous nous ne nous faisons entendre !

On peut penser que l'intérêt des élèves est que les épreuves aient lieu... Mais leur intérêt n'est-il pas de pouvoir choisir librement leur orientation ? De conserver des diplômes nationaux ? D'étudier avec des moyens décentes ? Et donc d'empêcher ces réformes ?

**Non, nous ne sommes pas des bouche-trous malléables et corvéables à merci.
Solidarité entre toutes et tous.
Ni E3C, ni réforme des retraites !**



La CGT dénonce de telles pratiques !

Elle appelle les collègues concernés :

- à rejoindre les personnels en grève et les AG afin de partager leurs revendications ;
- à signaler à leurs délégués syndicaux-ales ou à l'intersyndicale toute réquisition ou tentative de réquisition ;
- à rappeler au/à la chef-fe d'établissement les termes de la circulaire.

Ne cédon pas à la pression de l'administration qui souhaite entraver le mouvement de solidarité avec les grévistes contre la réforme du bac et la réforme de retraites !